

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, mercredi 14 septembre

En présence de **Dominique Le Mèner**,
président du Conseil départemental

Semaine de mobilisation des Départements de France du 19 au 24 septembre **Disparition des moyens d'actions, désengagement de l'État, la Sarthe se mobilise avec les Départements de France**

Une semaine de mobilisation des Départements de France est organisée pour la première fois en France du 19 au 24 septembre sous l'impulsion de l'Assemblée des Départements de France pour alerter les citoyens sur le danger qui menace les ressources financières des Départements. La Sarthe, qui mène une politique budgétaire responsable, ne peut que s'associer à la campagne de l'ADF « Stop à la disparition des moyens d'action des Départements ».



Pourquoi une semaine de mobilisation ?

La semaine des Départements de France intervient alors que l'Etat n'a pas voulu répondre aux attentes, exprimées unanimement par les Départements sur le financement du RSA.

En proposant la reprise en charge du financement du RSA mais en refusant tout compromis sur le remboursement ou l'année de référence, le Gouvernement propose un vrai marché de dupe aux Départements. Les Départements devraient « passer l'éponge » sur une ardoise de 20 milliards d'euros que l'Etat leur doit, correspondant aux restes à charge constatés.

L'Etat n'a proposé aucune solution permettant de sortir de cette impasse financière et dans ces conditions, **le recours à un fonds d'urgence sera indispensable pour une quarantaine de Départements d'ici à la fin 2016.**

Des baisses de dotations qui étranglent les Départements

L'Etat baisse de façon unilatérale et régulière depuis plusieurs années **les dotations** des Départements (-32% en 4 ans), tout en augmentant les **coûts et dépenses obligatoires** qu'ils supportent pour assurer les missions qui leurs sont confiées par la Loi : **30 milliards d'euros financés par les Départements depuis 2012.**


Les Départements subissent aussi de plein fouet les conséquences de la politique du Gouvernement. Porter atteinte aux moyens financiers de nos Départements, c'est porter atteinte au quotidien de 66 millions de Français.

Et en Sarthe ?

Au total en Sarthe : **291 M€ de baisses de dotations**
et de **non compensations de l'Etat**
soit **1175 € par ménage sarthois** que l'Etat ne
compensera pas entre 2014 et 2017

#DépartementsMobilisés

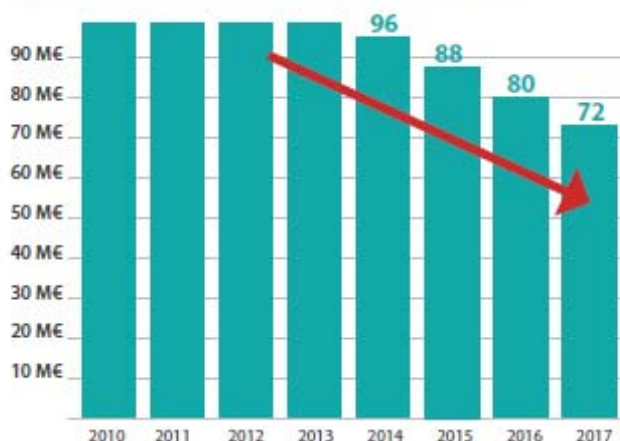
www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr
 @LucieDesnos

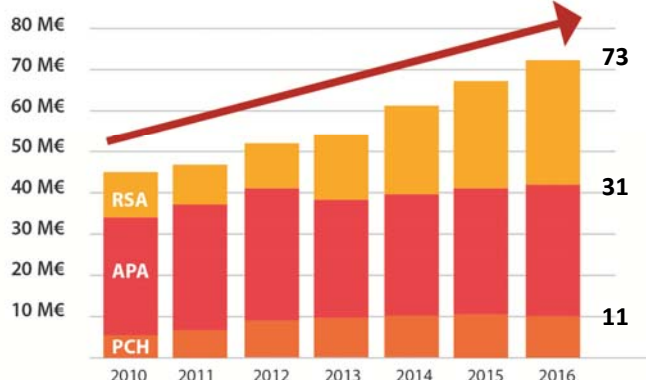
Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

DOTATIONS DE L'ÉTAT EN MILLIONS D'€



DÉPENSES DES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ NON COMPENSÉES EN MILLIONS D'€



Des annonces de l'Etat transformées en dépenses supplémentaires pour les Départements

Au-delà de la baisse des dotations, L'État transfère des charges nouvelles aux Départements sans les compenser financièrement ou prend des mesures qui impactent directement les budgets départementaux.

Et en Sarthe ?

A titre d'exemple en Sarthe, en 2016, 11 M€ supplémentaires sont dus à ces décisions du Gouvernement :

- **Ressources humaines** (*Parcours professionnels, carrières et rémunérations* + hausse du point d'indice) : **2 M€** de charges annuelles
- **Normes d'accessibilité** dans les Collèges et bâtiments départementaux : **1,4 M€** par an
- **Loi Peillon** (maintenance informatique des collèges) : **2 M€** par an
- **Exonération de taxe foncière** : **2 M€** de recettes annuelles
- **Transfert de plus de la moitié de la CVAE** (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à la Région (perte de la dynamique de l'impôt) : **0,5 M€** de recettes annuelles
- **Dépenses sociales** – Mineurs Isolés Etrangers : **3 M€** par an

Le RSA et son financement : raison de la colère des Départements

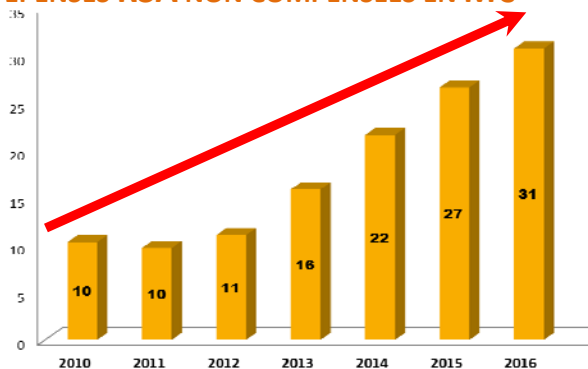
Concernant la question cruciale du **financement du RSA**, en raison de la conjoncture économique et d'un chômage toujours très élevé, les Départements subissent une forte augmentation du nombre de leurs bénéficiaires.

Son coût a augmenté de 35% depuis 2008. Il représentait, à lui seul, en 2015 près de 60% du montant total des allocations sociales avec 800 millions d'euros versés mensuellement (soit une augmentation qui devrait encore être supérieure à 8% en 2015).

Alors que l'Etat devait compenser l'intégralité du versement du RSA, il ne compense aujourd'hui plus que 60%. Il s'agit donc d'une dette que l'Etat ne rembourse délibérément pas aux Départements.

Entre 2012 et 2014, le Reste à charge des Départements a augmenté de près de 40%.

DÉPENSES RSA NON COMPENSÉES EN M€



Et en Sarthe ?

Le montant du RSA en Sarthe en 2016

Nombre d'allocataires + 3% en 2016

+ Inflation : + 0,9% de revalorisation

+ Mesure gouvernementale (sept 2016) : +

2% du taux de base de l'allocation pour une personne seule

= **69,4 M€ pour 2016**

MAIS le Département a inscrit le budget 2014 de RSA :

61,9 M€,

Soit une compensation nécessaire de 7,5 M€ par l'Etat

www.sarthe.fr



Des recettes faibles et variables et peu de levier d'action

Parallèlement, les **recettes départementales** sont faibles et variables :

- o la **taxe foncière sur les propriétés bâties**, dont le taux est décidé par les Départements, ne représente que 26% des recettes,
- o la **CVAE** (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) est soumise à des diminutions et des fluctuations imprévisibles,
- o et les **DMTO** (droits de mutation à titre onéreux) dont le potentiel fiscal est très variable selon les Départements.

En Sarthe, la taxe sur le **foncier bâti** ne représente que **19,6 % des recettes** du budget du Département de la Sarthe.

Les Départements font déjà de gros efforts, qu'en est-il de l'Etat ?

Aucun Département ne conteste la nécessité de faire des efforts. Nombre d'entre eux ont effectué d'importants efforts pour maîtriser leur budget de fonctionnement.

En Sarthe : 11 M€ d'économie de fonctionnement en 2016

Mais les efforts supplémentaires à fournir doivent être justes, proportionnés, efficaces et respectueux du principe d'équilibre.

Dans les mois à venir, les Conseils départementaux continueront leur combat pour poursuivre et améliorer l'efficacité des politiques d'insertion qu'ils conduisent. L'ADF maintient sa demande auprès du Gouvernement : **l'Etat doit assumer la prise en charge totale du "reste à charge" que les Départements doivent payer chaque année au titre du RSA.**

L'Etat ne peut plus continuer à imposer aux Départements une rigueur budgétaire qu'il ne s'impose pas à lui-même.

S'il était soumis aux mêmes règles que les collectivités, l'Etat devrait réduire son emprunt de 179 milliards d'€ soit trouver des moyens équivalents à 2,5 fois l'impôt sur le revenu (72 Mds €)

Une semaine de mobilisation pour que l'Etat agisse enfin

Le moment est donc venu, en amont du **Congrès des Départements** qui aura lieu du **5 au 7 octobre** prochain au Futuroscope de Poitiers, **de mobiliser largement l'ensemble de nos concitoyens** dans le cadre d'une campagne nationale, du 19 septembre au 24 septembre.

STOP À LA DISPARITION DES MOYENS D'ACTION DES DÉPARTEMENTS
STOP AU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Augmentation des charges et des dépenses obligatoires pour le compte de l'État (25 milliards d'euros financés par les Départements depuis 2012)
Diminution unilatérale et régulière des dotations par l'État (-32% en 4 ans)
Les Départements subissent de plein fouet les conséquences de la politique d'un Gouvernement devenu sourd à leurs signaux d'alarme.

POUR ATTEINDRE AUX MOYENS FINANCIERS DE NOS DÉPARTEMENTS, C'EST PORTER ATTEINTE AU QUOTIDIEN DE 84 MILLIONS DE FRANÇAIS

Demain, les Départements ne pourront plus assurer le paiement du RSA.	Demain, les Départements ne pourront plus assurer la qualité de nos collèges.
Demain, les Départements ne pourront plus assurer la qualité de nos routes.	Demain, les Départements ne pourront plus nous secourir le très haut débit.
Demain, les Départements ne pourront plus assurer aux enfants la présence d'une assistance maternelle.	Demain, les Départements ne pourront plus assurer une aide à domicile pour le quotidien des seniors.

L'ÉTAT NE PEUT PAS CONTINUER À SE DÉSENGAGER ET À ABANDONNER LES DÉPARTEMENTS FACE À LEURS MISSIONS DE SERVICES PUBLICS.

POUR LA SARTHE :
291 MILLIONS D'EUROS EN MOINS DEPUIS 2014 !

Plus d'informations sur www.departements.fr

STOP À LA DISPARITION DES MOYENS D'ACTION DES DÉPARTEMENTS
STOP AU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Augmentation des charges et des dépenses obligatoires pour le compte de l'État, diminution unilatérale des dotations par l'État...
L'État ne peut plus continuer à imposer aux Départements une rigueur budgétaire qu'il ne s'impose pas à lui-même. Les Départements subissent de plein fouet les conséquences de la politique d'un Gouvernement devenu sourd à leurs signaux d'alarme. 100 DÉPARTEMENTS EN DANGER, 84 MILLIONS DE FRANÇAIS EN MOINS DE MOYENS.

Plus d'informations sur www.departements.fr

DEMAIN, LES DÉPARTEMENTS NE POURRONT PLUS ASSURER LA QUALITÉ DE NOS ROUTES AU QUOTIDIEN

Comment mobiliser les Sarthois ?

Les informer largement de la situation avec :

- une campagne d'affichage dans les Atribus,
- Deux pages d'informations dans le magazine La Sarthe distribué à tous les Sarthois (288 000 ex.)
- un courrier adressé à tous les maires de la Sarthe

#DépartementsMobilisés

www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr
@LucieDesnos

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99